



**CORPORATION DE LA
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND
RÉUNION RÉGULIÈRE - PROCÈS-VERBAL**

le 3 février 2020
Salle du Conseil
415 rue Lemay Street, Clarence Creek, Ont.

PRÉSENT: Guy Desjardins, maire
Samuel Cardarelli, conseiller quartier 1
Mario Zanth, conseiller du quartier 2
Don Bouchard, conseiller quartier 4
André J. Lalonde, conseiller du quartier 5
Christian Simard, conseiller quartier 6
Michel Levert, conseiller du quartier 7
Diane Choinière, conseillère du quartier 8
Helen Collier, directrice générale
Monique Ouellet, greffière
Maryse St-Pierre, greffière adjointe

ABSENT: Carl Grimard, conseiller du quartier 3

1. Ouverture de la réunion

Le maire Desjardins ouvre la réunion à 19h15.

2. Prière

Le conseiller Mario Zanth fait la lecture de la prière.

3. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 2020-14

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Samuel Cardarelli

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

4. Déclarations d'intérêts pécuniaires (aucune)

5. Réunion à huis clos (aucune)

6. Rapport de la réunion à huis clos (aucun)

7. Annonces

Le conseiller André J. Lalonde annonce que le 50e carnaval de Clarence Creek débute en fin de semaine.

Le conseiller Christian Simard explique que le carnaval de St-Pascal s'est bien déroulé.

Le conseiller Michel Levert annonce que le carnaval de Hammond débute en fin de semaine.

Le conseiller Don Bouchard annonce que les inscriptions pour le soccer ont commencé.

Le maire Desjardins annonce que l'ouverture officielle du parc Alain Potvin aura lieu samedi prochain à 13h.

8. Période de Questions/Commentaires (aucune)

9. Items des membres du Conseil

Le maire Desjardins explique qu'il a l'intention de présenter une résolution dans le but de bannir les sacs de plastique à la suite d'une présentation à laquelle il a assisté aux CUPR du Groupe Convex. Il ajoute que des municipalités telles que Casselman ont déjà adopté une résolution à ce sujet.

10. Items par consentement

RÉSOLUTION 2020-15

Proposée par Michel Levert

Appuyée par Don Bouchard

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les items suivants, tels qu'identifiés sous la rubrique «items par consentement» à l'ordre du jour de la réunion régulière du 3 février 2020, soient adoptés :

10.1. Adoption des procès-verbaux des réunions suivantes:

- a. Réunion spéciale - 15 janvier 2020
- b. Réunion régulière - 22 janvier 2020
- c. Comité plénier - 22 janvier 2020

10.2. Réception des procès-verbaux des réunions suivantes:

- a. Comité de dérogation - 18 décembre 2019

10.3. Les recommandations suivantes du comité plénier du 22 janvier 2020

- a. Résolution pour approuver la répartition des frais supplémentaires aux frais généraux de fonctionnement des garderies
- b. Résolution pour autoriser que la subvention de revitalisation des rues principales soit utilisée pour le projet du Parc Alain Potvin
- c. Résolution pour demander l'agrandissement du territoire de juridiction de l'Office de protection de la nature de la Rivière Nation Sud

10.4. Résolution pour reconnaître le tournoi de hockey des familles du Club Optimiste de Clarence Creek comme un évènement d'envergure municipale

ADOPTÉE

Texte des résolutions adoptées par consentement telles qu'identifiées dans la résolution 2020-15

10.3a. ATTENDU QUE les Services communautaires ont reçu un troisième versement pour les frais généraux de fonctionnement des garderies au montant exceptionnel de 281 045.54 \$; et

ATTENDU QUE ce montant fait partie de trois composantes budgétaires des garderies telles que les frais reliés à la transformation d'expansion, les frais reliés à la transformation AGJE ainsi que les frais généraux de fonctionnements;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil municipal approuve la répartition des fonds supplémentaires tel que stipulé dans le rapport LOI-2020-01-01; et

QU'IL SOIT RÉSOLU QU'une réserve de fonds opérationnel soit créée avec le surplus budgétaire de 2019, tel que recommandé.

10.3b. ATTENDU QUE la municipalité a reçu un montant de 59 330,15 \$ de la subvention de revitalisation des rues principales;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la subvention de revitalisation des rues principales soit utilisée pour le projet du Parc Alain Potvin; et

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le financement provenant de la réserve générale pour ce projet soit diminué de 59 775 \$.

10.3c. ATTENDU QUE seulement une partie du territoire de la Cité de Clarence-Rockland est sous la juridiction de l'Office de protection de la nature de la Rivière Nation Sud (OPNRNS); et

ATTENDU QUE le Conseil de la Cité de Clarence-Rockland juge nécessaire et avantageux d'élargir la juridiction de l'Office de protection de la nature de la

Rivière Nation Sud pour inclure l'ensemble du territoire de la Cité de Clarence-Rockland; et

ATTENDU QUE *une demande peut être faite au conseil d'administration de l'Office de protection de la nature de la Rivière Nation Sud pour que l'augmentation de la charge municipale pour l'expansion de la juridiction soit introduite sur une période de trois (3) ans;*

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE *le Conseil de la Cité de Clarence-Rockland sollicite une réunion du Conseil d'administration de l'Office de protection de la nature de la Rivière Nation Sud à l'effet de considérer un élargissement de la juridiction de l'Office de protection de la nature de la Rivière Nation Sud pour inclure l'ensemble du territoire de la Cité de Clarence-Rockland avec une augmentation de la charge municipale pour l'expansion de la juridiction introduite sur une période de trois (3) ans.*

- 10.4 QU'IL SOIT RESOLU QUE** *le conseil municipal de la Cite de Clarence-Rockland déclare la tournoi de hockey des familles du Club Optimiste de Clarence Creek qui aura lieu du 26 au 29 mars 2020, comme étant un évènement d'envergure municipale afin de permettre qu'un permis d'occasion spéciale soit émis par la Commission des Alcools et des Jeux de l'Ontario.*

11. Rapports des Comités/Services

11.1 Recommandation suivant une vente pour taxes

RÉSOLUTION 2020-16

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Samuel Cardarelli

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil annule la somme due de \$10,688.77 pour la propriété 016-021-00340 CLARENCE ISLD PT RD50R9 PARTS 4,10; et

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil adopte le règlement 2020-10, étant un règlement pour acquérir une parcelle de terrain légalement décrite comme étant le 016-021-00340 CLARENCE ISLD PT RD50R9 PARTS 4,10

ADOPTÉE

12. Règlements municipaux

RÉSOLUTION 2020-17

Proposée par Samuel Cardarelli

Appuyée par Mario Zanth

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les règlements municipaux suivants soient adoptés :

12.1. 2020-05 - amendement au règlement de zonage 2016-10 - anomalies techniques

12.2. 2020-08 - levée des réserves d'un pied pour les plans M4 et 35, rues Cooper et Donald

12.3. 2020-09 - entente modificative pour le fonds FOIC - mise à jour de l'usine de traitement des eaux usées de Rockland

ADOPTÉE

13. Règlement de confirmation

RÉSOLUTION 2020-18

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Diane Choinière

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le règlement no. 2020-11, étant un règlement de confirmation pour la réunion régulière du 3 février 2020, soit adopté.

ADOPTÉE

14. Ajournement

Le maire Desjardins lève l'assemblée à 20h31.

Guy Desjardins, Maire

Maryse St-Pierre, Greffière adjointe